

## ATTESTATIONS DE DOMICILE



Les attestations peuvent être demandées par courrier, e-mail ou téléphone en nous fournissant vos noms au complet, prénoms, date de naissance et adresse.

Comme il existe plusieurs sortes d'attestation, vous voudrez bien nous indiquer également qui réclame cette attestation et dans quel but. Nous pourrons alors vous adresser par courrier l'attestation désirée.

S'il s'agit d'une attestation pour un domicile secondaire, vous voudrez bien nous indiquer également la commune du lieu de séjour ainsi que l'adresse complète.